



Comité Syndical

PETR TERNOIS 7 VALLEES

Relevé de décisions du comité syndical

Vendredi 28 février 2025 – 14H

Pôle de vie communale

8 Route de Saint Pol 62130 Croisette

Monsieur Claude Bachelet, Président du PETR Ternois 7 Vallées accueille les participants et rappelle l'ordre du jour du comité syndical :

- Débat d'orientations budgétaires
- Récapitulatif de la procédure SCoT
- Point évaluation PCAET

Lecture de la délibération de la séance du 28 février 2025 n°2025/01

Présentation du périmètre du PETR :

- Créé le 8 juin 2017 à l'initiative des 2 Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées
- 103 communes de la Communauté de Communes du Ternois
- 66 communes de la Communauté de Communes des 7 Vallées
- 1130 km² de surface réunissant 66 913 habitants

Les missions du PETR :

- Définir et suivre les grandes orientations du développement du territoire
- Fédérer et coordonner les actions et projets influençant l'aménagement du territoire
- Mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale du territoire
- Coordonner les politiques visant à développer le territoire
- Coordonner et mettre en œuvre les contrats de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires

- Porter des actions dont l'intérêt est défini à l'échelle du territoire

Bilan des actions réalisées :

- Volet transition écologique : Elaboration du Plan Climat Air Energie adopté en février 2022
- Volet mobilité : Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié couplé à un Schéma Directeur des Modes Actifs a été engagé en 2021
- Volet Planification Territoriale : Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale prescrit en juin 2022
- Volet habitat : Réalisation d'un diagnostic préalable et définition des orientations pour l'amélioration de l'habitat
- L'animation du programme LEADER
- Ingénierie du PETR : Aurélie DAVAINÉ, Assistante et Gestionnaire LEADER
Claire JEDRZEJCZAK, Animatrice LEADER

Elaboration du SCoT pour 2024 :

- SCoT : Compétence principale du PETR
- SCoT Ternois 7 Vallées : Prescription en Conseil Syndical du 24 juin 2021, révision du SCoT du Pays du Ternois (2016)
- Partenariat : Collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois pour la rédaction du SCoT
- Année 2024 : Co-construction du Document D'Orientations et D'Objectifs (DOO)
- DOO : Fixe un cadre stratégique respectant le Projet D'aménagement Stratégique (PAS), avec : 4 axes principaux, 13 orientations, 65 objectifs, 238 prescriptions et 193 recommandations
- Validation : Pré-validation en bureau syndical le 28 novembre 2024, présentation en conférence des maires le 13 décembre 2024

Perspectives 2025 :

Les missions du PETR pour l'année 2025 seront principalement consacrées à la finalisation du SCoT Ternois 7 Vallées et à l'évaluation à mi-parcours du PCAET.

En ce qui concerne le SCoT, le premier trimestre sera consacré à la rédaction des documents annexés, à l'organisation de réunions citoyennes et à la tenue d'une exposition explicative (Conformément à la délibération de prescription).

Le deuxième semestre sera consacré à finaliser les pièces du SCoT pour l'arrêt-projet (prévu en avril) et se tiendra une consultation des Personnes Publiques Associées et des Personnes Publiques Consultées pendant 3 mois.

Une enquête publique est prévue en septembre, d'une durée d'un mois et s'en suivra, un rapport remis par le commissaire enquêteur, un mois après la clôture.

Enfin, lors de la phase d'écriture, seront intégrées les remarques issues de la consultation des PPA, PPC et de l'enquête publique.

L'évaluation à mi-parcours du PCAET se fait en interne avec une équipe technique des Communautés de Communes du Ternois et des 7 Vallées, soutenue par un technicien énergie de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois.

La mission durera 9 mois, structurée ainsi :

- Mission 1 : Analyse bibliographique des documents des deux Communautés de Communes (Février 2025 - mai 2025)
- Mission 2 : Bilan du plan d'actions et réactualisation (Février 2025 - août 2025)
- Mission 3 : Fourniture du rapport final (Juin 2025 - septembre 2025)

Recettes :

La participation financière des EPCI constituant le PETR et l'excédent de fonctionnement permettront de financer les charges de fonctionnement. Le PETR sollicitera, par ailleurs, les différentes subventions mobilisables auprès des partenaires financiers, pour la concrétisation de ses projets.

Engagements pluriannuels envisagés :

- **Poursuite des actions du PETR Ternois 7 Vallées** : Les actions engagées dans le cadre des politiques du PETR continueront en 2025 et au-delà.
- **Mise en œuvre de la compétence SCOT** : La compétence SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) sera mise en œuvre.
- **Pilotage par les 2 EPCI** : Les dynamiques et programmes initiés par le PETR, tels que PMS/SDMA, Clim'Agri et PAT, seront désormais pilotés par les deux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).
- **Liberté de choix pour les priorités et modalités** : Les EPCI auront la liberté de définir les priorités et modalités de mise en œuvre, tant sur le plan financier que technique.
- **Préservation des engagements initiaux** : Les engagements pris initialement par le PETR devront être respectés.

Structure et gestion de la dette :

Le Syndicat Mixte du PETR n'est pas concerné.

Après délibération, aucune objection, ni abstention.

Claire Jedrzejczak a fait l'état des lieux du programme LEADER sur le territoire, notamment, l'état d'avancement de la signature de la convention avec la région, qui devrait intervenir fin mars 2025.

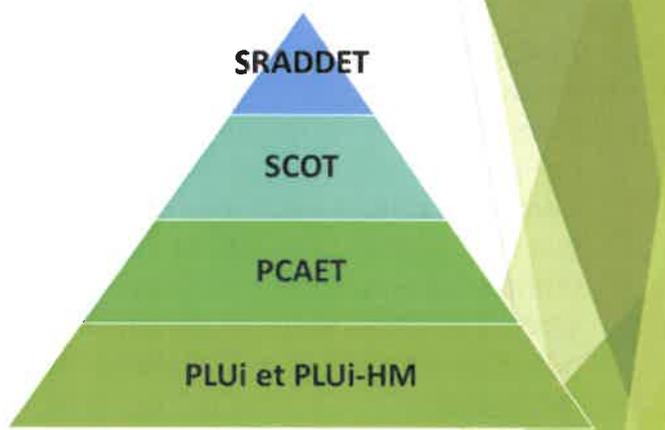
Evaluation à mi-parcours du Plan Climat Air-Energie Territorial 2025 :

Le PCAET, c'est quoi ?

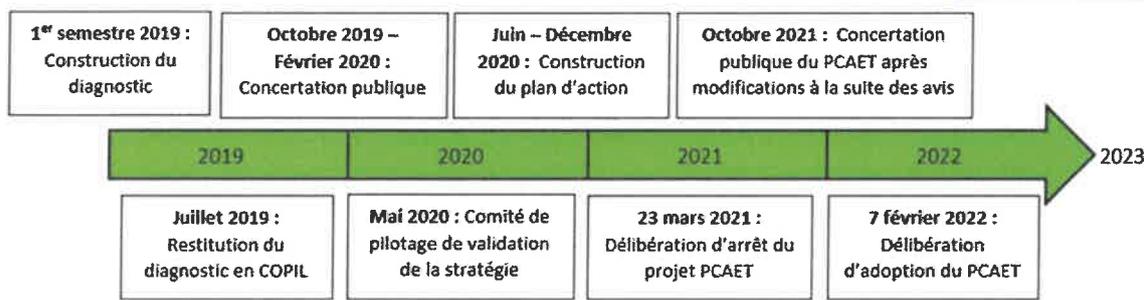
- **PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial**
- **Rendu obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants depuis 2015**
- **Objectif : vise à définir et coordonner des actions au niveau local pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ses effets**
- **5 axes, 32 actions avec des partenaires identifiés, plus de 170 indicateurs**
- **AXE 1 : L'agriculture, moteur de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique**
- **AXE 2 : Des mobilités durables pour le territoire**
- **AXE 3 : Un développement économique du territoire en adéquation avec la transition énergétique et écologique**
- **AXE 4 : Intégrer la transition écologique et énergétique dans l'aménagement du territoire**
- **AXE 5 : Un territoire 100% renouvelable**

Le PCAET au regard des autres documents existants

- ▶ **PCAET : opposable aux autres documents de planification comme le SCoT, les PLUI ou encore le SRADDET**



Contexte et enjeux du PCAET Ternois- 7 Vallées



Aujourd'hui :

- 2025 : Bilan à mi-parcours
- 2028 : Mise à jour et évolutions des trajectoires



Constats

- PCAET : Bilan à mi-parcours (conformément à l'article R229-51 du Code de l'Environnement)
 - Obligatoire
 - Rapport rendu public, sans contenu imposé
- Réalisation du bilan en interne par l'équipe projet, avec un appui de l'AULA

Objectifs de l'évaluation mi-parcours

- ▶ Objectifs :
 - Evaluer les avancées des actions du PCAET, via une enquête auprès des partenaires incontournables
 - Analyser la stratégie territoriale détaillée sur les 32 fiches actions et sur l'évolution du niveau de priorisation, afin d'anticiper l'évaluation finale
 - Redynamiser le maillage du PCAET (élus, partenaires...)
 - Fin de l'évaluation : communication

Évaluation mi-parcours du PCAET (dès février 2025 et pour une durée de 9 mois)

- Déclinaisons et Calendrier :
- Mission 1 : Analyse bibliographique des documents de la CC7V et de la CCT (février 2025-mai 2025)
- Mission 2 : Bilan du plan d'actions et réactualisation (février 2025- aout 2025)
- Mission 3 : Fourniture de plusieurs livrables (juin 2025-septembre 2025)

Planning Prévisionnel du bilan à mi-parcours

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	octobre	novembre	décembre
Suivi et pilotage des missions											
COPIL											
Réunion équipe projet											
Atelier de concertation (institutionnels CC7V) - Priorisation plan d'actions											
Atelier de concertation (institutionnels CCT) - Priorisation plan d'actions											
COTECH											
Mission 1 - Analyse bibliographique des documents de la CC7V et de la CCT											
Analyse bibliographique des documents de la CC7V, de la CCT et du PETR (SCOT)											
Mission 2 - Bilan du plan d'actions et réactualisation											
Analyse de l'état d'avancement des 32 actions											
Préparation de l'enquête partenaires											
Retours des enquêtes partenaires											
Entretiens partenaires principaux											
Actualisation de la priorisation des plans d'action											
Mission 3 - Livrables à produire / Livrables attendus											
Rédaction du rapport final											
Délibérations											
Synthèse communicante											
Infographie pour le grand public											

Monsieur Bachelet clôture les débats et remercie les participants pour leur intervention.

Monsieur Claude BACHELET,
Président du PETR TERNOIS 7 Vallées

